



SCAN ME

LUSSERY-VILLARS INFO



Décembre 2025



Noël arrive...

Tic, tac, tic, tac, décembre arrive à grands pas et comme tous les ans, il va falloir tout boucler **avant le 31...** Le temps file si vite, ça y est, nous arrivons à la fin de l'année avec son cortège de traditions : les illuminations, le sapin, le gui, le houx, la neige, la bonne odeur des friandises confectionnées en famille et les vacances d'hiver.

Quand on parle de tradition, **il y a le Noël des enfants** qui est organisé depuis plusieurs années en collaboration avec la Paroisse, les jeunes mamans et la commune, qui s'investissent pour organiser ce beau moment apprécié par les habitants de Lussery-Villars, car être réuni et accueilli par les enfants à la chapelle autour d'un sapin illuminé de bougies... **c'est vraiment un moment magique !**

Et cette année, **le 25 décembre** aura lieu le culte de Noël, à la chapelle à 10h00.

Toutes ces traditions qui nous ramènent à notre enfance... et que nous voulons transmettre... **pour que la magie de Noël** persiste au travers des générations.

La Municipalité vous souhaite **d'excellentes fêtes de fin d'année** et vous adresse ses **meilleurs vœux de santé et de bonheur** pour vous et vos familles.



Merci Pascal pour cette citation : « Poussière en septembre, Noël en décembre »



Elections communales – législature 2026-2031



Le bureau du Conseil général et la Municipalité invitent les électrices et électeurs de la commune de Lussery-Villars à une assemblée de commune, en vue des élections communales pour la nouvelle législature 2026-2031. Cette assemblée aura lieu le :

Mardi 16 décembre 2025 à 19h30 à la salle des Vergers.

Séance public, ouverte à toutes et tous

Les élections se dérouleront **le 8 mars 2026.**

Dépôt des dossiers de candidature : **du 5 au 12 janvier 2026 à 12h00** au plus tard au bureau communal. Le bureau communal sera exceptionnellement ouvert **le lundi 12 janvier 2026 de 9h00 à 12h00.**



Administration communale - Rte de Cossonay 23 - 1307 Lussery-Villars - Tél : 021 862 25 35
administration@lussery-villars.ch - www.lussery-villars.ch

Heures d'ouverture : Mercredi de 17h00 à 19h00 - Jeudi de 9h00 à 12h00
En dehors de ces heures, **sur rendez-vous** au 079 659 51 79

Le bureau communal sera fermé du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026



Les brèves et communications de la Municipalité

- **Les horaires 2025–2026 des bus PPDLV** (valables du 14 décembre 2025 au 12 décembre 2026) sont désormais disponibles sur le site internet : www.bus-ppdl.ch. Pas de distribution.
 - NEW **Nouveauté cette année** : une recherche d'horaires en ligne est désormais disponible.
- **Bus MBC** : Horaire : <https://horaire25.mbc.ch/>
- **Un nouveau site Internet pour la commune** : le nouveau site de la Commune sera en ligne le 8 décembre 2025. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil !
- **Don du sang** : Mercredi 17 décembre de 15h00-20h00, salle du Verger, Penthalaz.
Mardi 6 janvier 2026 de 14h30-20h00, grande salle, Bioley-Orjulaz.
- **Sapin de Noël** : Au vu du peu de commandes et des coûts de livraison engendrés, il a été décidé de renoncer à offrir cette prestation cette année. En vous remerciant de votre compréhension.

Lors du dernier bulletin, une confusion de date et de jour pour Halloween a été annoncée. Avec nos excuses.

Police des constructions

La Municipalité a délivré le permis de construire à la parcelle 22, propriété de Nadège Guignet et Vincent Bapst pour l'aménagement d'un appartement au 2ème étage, Rue de la Dîme 10.

Petits comptes 2025



La traditionnelle séance des petits comptes aura lieu **le lundi 15 décembre de 18h00 à 19h30** à la l'administration communale, un apéritif vous sera offert.

Pour rappel, la séance des petits comptes concerne les personnes qui ont travaillé pour la commune durant l'année 2025. Les factures sont à transmettre à la Municipalité, **d'ici au mercredi 10 décembre au plus tard** (administration@lussery-villars.ch). Si vous ne pouvez pas être présents pour retirer votre dû, merci d'en informer l'administration communale au préalable et de transmettre vos coordonnées bancaires ou postales.

La Municipalité remercie toutes les personnes qui œuvrent au service pour le bien de la commune et de ses habitants.

Fête de Noël et visite du Père Noël



Les enfants vous attendent le **jeudi 18 décembre à 18h30** à la Chapelle de Lussery-Villars afin de fêter ensemble la Fête de Noël. Tous les enfants recevront une petite surprise 😊

Ensuite, vous serez guidés par la famille Carrel avec leur calèche jusqu'à la salle des Vergers pour une petite collation.
Un grand merci à eux.



Le 25 décembre à 10h00 aura lieu le culte de Noël à la chapelle de Lussery-Villars par Madame Novet et les musiciens MM Hartmann et Levi.

Déchetterie mobile

Afin de fêter la fin de l'année, les **26 et 27 décembre lors de la déchetterie mobile**, la Municipalité se réjouit de vous recevoir avec une bonne soupe et un vin chaud !





Assemblée Conseil général du 28.10.2025

L'assemblée du Conseil général s'est réunie à la salle des Vergers, présidée par Laura Carosella.

Les préavis ci-dessous ont été acceptés :

- **Préavis municipal n° 04/2025** : Arrêté d'imposition communal pour l'année 2026.
- **Préavis municipal n° 05/2025** : Demande de crédit complémentaire au budget 2025 pour la mise à jour du logiciel de la GED (Gestion Electronique des Documents).

Prochain Conseil : 9 décembre à 19h30

Accueil des nouveaux habitants

Le 12 novembre 2025, la Municipalité a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants arrivés du 01.09.2024 au 31.08.2025 pour un moment d'échange et de convivialité. Les papilles des invités ont été ravies par un excellent menu concocté par le restaurateur de l'Auberge de la Croix-Banche de notre commune. Une jolie soirée qui a été appréciée par toutes et tous et la Municipalité les remercie pour leur présence.



On a fêté les 80 ans à Claude Baptiste



La Municipalité a eu le plaisir de rendre visite à Monsieur Claude Baptiste à l'occasion de son 80ème anniversaire, célébré le 3 octobre dernier. Sa fille Cécile et son épouse Hélène ont partagé avec nous plusieurs souvenirs et anecdotes de sa vie si riche et passionnante.

Né en 1945 à Yverdon, fratrie de 3 frères, français d'origine et bourgeois de Lussery-Villars depuis 2004. Il s'est marié en 1972 avec Hélène. Ensemble, ils ont 3 enfants Cécile, Michael et Cyrille et sont les heureux grands-parents de 5 petits-enfants.

Installé à Chavannes-près-Renens avant de venir à Lussery-Villars en 1983. Claude s'est également engagé pour la collectivité ayant exercé la fonction de Municipal de 2012 à 2013.

Son enfance a été marquée par le divorce de ses parents, qui l'a conduit à vivre une instabilité familiale jusqu'à l'adolescence. Avec des va-et-vient entre l'orphelinat et retour auprès de son père, puis redépart dans en familles d'accueil. C'est à Moiry qu'il a vécu sa dernière année d'école en préambule à un futur travaillant comme garçon de ferme, alors qu'il souhaitait faire une formation de dessinateur de machine. A 15 ans, un grave accident causé par l'explosion d'un détonateur manipuler par inadvertance, retarda le début de son apprentissage dans la grande entreprise de machine à écrire Paillard à Yverdon (qui n'existe plus !).



Ne se satisfaisant pas de ce CFC de dessinateur, **comme il excellait en mathématiques**, il poursuit ses études au Technicom de Bienne pour obtenir le diplôme d'ingénieur ETS en mécanique. Par la suite, il travaille pour divers employeurs de la région genevoise avant d'intégrer un poste à responsabilités chez Maillefer, fabrique de machines de câblerie à Ecublens, où il y restera 30 ans.

À la suite d'une réorganisation, il sera licencié à l'âge de 57 ans. Ne voyant pas d'autres possibilités d'utiliser ses compétences, **il décide de se relever en créant sa propre activité** : il rachète une entreprise de serrurerie d'art, Artefer à Bremblens, dont il aura l'occasion de la revendre peu après l'âge de sa retraite. Durant ces années, la gestion, la conception et la réalisation furent sans contexte une expérience très enrichissante. Il en garde de nombreux souvenirs avec des projets d'exceptions qui ont permis de développer d'excellentes relations humaines.

Sportif dans l'âme, Claude a toujours aimé pratiquer les sports de raquettes, le tennis, le squash, le badminton (son sport favori) sans oublier la course à pied, ceci jusqu'en 2019. Aujourd'hui, il pratique encore le tennis de table au sein du club de Penthaz, où il prend toujours du plaisir à faire des compétitions. Il a aussi accompagné son épouse dans ses nombreuses épreuves de marche athlétique sur piste et sur route. Il n'est pas peu fier de ce qu'elle accompli en participant aux marathons de Paris, Berlin, New-York sans oublier Lausanne. Il est aussi très heureux que ses enfants et petits-enfants puissent partager ses goûts pour les pratiques sportives.

Depuis sa retraite, il partage avec son épouse la passion des voyages, plus précisément l'attrait des vieilles pierres qui sont les témoins d'anciennes civilisations. De la Grèce à l'Egypte, de l'Espagne au Maroc, de la Turquie à la Russie, du Mexique au Pérou et Bolivie, de l'Iran à l'Inde et de la Thaïlande à la Chine, toutes ces destinations ont été marquées par des souvenirs inoubliables. Mais c'est en Inde qu'ils ont été les plus saisissant par les contrastes qui les entouraient, la foule dans les rues avec les vaches en son milieu, la splendeur du palais du maharajah transformé partiellement en hôtel, la beauté des parures des femmes vaquant dans la décrépitude apparente de leur maison et le sourire sur leur visage qui reflétaient un bonheur que nous avons de la peine à comprendre au vu de l'extrême pauvreté qui les entourait. Cette autre culture restera à jamais gravé dans leur mémoire.

Malgré quelques soucis de santé, **Claude a illuminé cette soirée** en partageant de nombreuses anecdotes d'une vie bien remplie. Impossible de l'interrompre tant il prenait plaisir à revivre et raconter ses souvenirs !

Lors de cette visite, il a reçu de la part de la Municipalité un bon pour l'Auberge de la Croix-Blanche ainsi qu'un journal du jour de sa naissance. **La Municipalité lui adresse ses vœux les plus chaleureux** pour encore de nombreuses années de bonheur et de bonne santé. Que chaque jour soit rempli de ces petits bonheurs qui donnent toute leur saveur à la vie. **Un immense merci** également pour l'accueil si généreux, ce moment de partage, le délicieux apéritif dînatoire et l'excellent gâteau aux pommes offerts avec tant de gentillesse.

3 questions à Claude :

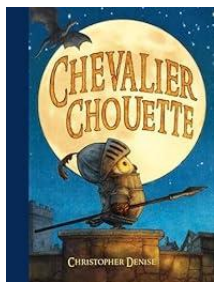
Quel changement important à Lussery-Villars depuis votre arrivée en 1983 ? La fusion des deux villages a été très positive malgré des gens qu'on ne connaît plus.

Quel est votre souhait pour ces prochaines années ? La santé le plus longtemps possible.

Avez-vous un souvenir à partager ? Souvenir surprenant de se retrouver dans ce village et dans cette région en ayant été accueilli enfant à Moiry.



Bibliothèque intercommunale de la Venoge



Persévérance – Ingéniosité – Médiéval

Depuis qu'il est sorti de l'oeuf, Chouette avait un rêve...devenir un *vrai* chevalier ! Rien n'arrête Chouette, ni les difficultés, ni le danger. Son rêve semble impossible, mais avec de l'audace, de la ruse et une réelle motivation, elle va accomplir de grandes choses !

Chevalier Chouette, Christopher Denise, Kaléidoscope, 2023



Mort – Poésie – Amitié

Au village des animaux, le croque-en-murs a mauvaise réputation. Qui est ce blaireau mystérieux, que l'on dit porteur de malheurs ? Edgar, un petit lapereau curieux, va tenter de percer le mystère qui l'entoure...

Un album émouvant abordant un thème difficile, celui du départ des êtres chers, qui met en avant l'importance de célébrer leur mémoire. Traité avec beaucoup de poésie, sans chagrin, avec cette petite note lumineuse : c'est si beau, un souvenir, tapi au creux d'un objet et qui a encore une histoire à raconter.

Le croque-en-murs, Jérémie Poiller (ill.) et Michaël Brun-Arnaud, Kaléidoscope, 2025



Islande – Meurtre – Tricot

L'inspectrice Hildur Rúnarsdóttir vit en Islande et surfe dans les eaux glacées pour tenter d'oublier la disparition non-élucidée de ses deux jeunes sœurs vingt-cinq ans plus tôt. Lorsqu'elle accueille le stagiaire Johanson, finlandais et féru de tricot, ils devront enquêter sur un incendie qui a causé la mort d'un pédophile, et Hildur ne pourra s'empêcher de faire des liens avec la disparition de ses sœurs.

Hildur, Satu Rämö, Seuil, 2024

Les coups



Bibliothèque de la Venoge
**Veillée de Noël
et Fenêtre de l'Avent**
19 décembre à 18h

Contes par les bibliothécaires
Ateliers Brico
Buffet de gourmandises / Vin chaud
Visite du Père Noël



Patinoire de Penthalaz

Ouverture : samedi 29 novembre 2025 - Fermeture : dimanche 22 février 2026

Ouverture 7 jours sur 7

Horaires

Lundi	14h00 - 18h00
Mardi	14h00 - 18h00
Mercredi	14h00 - 18h00
Jeudi	14h00 - 18h00
Vendredi	14h00 - 18h00
Samedi	11h00 - 18h00
Dimanche	13h00 - 18h00

Jours fériés et horaires spéciaux

Mercredi 24 décembre :	fermé
Jeudi 25 décembre :	fermé
Mercredi 31 décembre :	fermé
Jeudi 1 ^{er} janvier :	fermé

Entrées

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans
CHF 2.- Enfants de 6 – 16 ans
CHF 4.- Adultes

Location de patins

Gratuit pour les moins de 6 ans
CHF 5.- + caution de CHF 10.- (par jour)
Abonnement saison sans location de patins
CHF 30.- Enfants de 6 – 16 ans
CHF 50.- Adultes
Abonnement saison avec location de patins
CHF 60.- Enfants de 6 – 16 ans
CHF 100.- Adultes

PRATIQUE DU HOCKEY
INTERDITE



La Municipalité a le plaisir de tenir la buvette, gérer les entrées de la patinoire de Penthalaz ainsi que la location des patins

le samedi 10 janvier 2026

Venez lui rendre visite et déguster gratuitement une bonne raclette !

Lors de cette journée, les enfants scolarisés de la commune de Lussy-Villars bénéficieront de la gratuité de l'entrée et de la location des patins.



Soirée hivernale au local des jeunes

le 19 décembre 2025 à 19h00



Lutte contre chenilles processionnaires du pin

Extrait de l'arrêté du Conseil d'Etat 921.11.1 du 7 décembre 2005 qui exige la lutte contre les chenilles processionnaires du pin, dès leur apparition. « Tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de lutter contre les chenilles processionnaires du pin (Thaumetopoea pitycampae) ».



Les chenilles sont dangereuses durant une courte durée. Pour éviter les problèmes, il faut les détruire quand elles sont dans leurs nids ou installer des pièges écologiques (méthode de lutte), avant qu'elles ne se réveillent de leur repos hivernal. Les ouvriers chargés de leur élimination doivent se protéger en mettant des gants, un masque, des lunettes de protection, ainsi qu'un foulard autour du cou.

Méthode de lutte : La lutte mécanique est la méthode de lutte recommandée. Elle doit être effectuée dès l'apparition des nids et **avant le 30 janvier**. Elle consiste à :

- couper les nids au sécateur et à les détruire par le feu, ou ;
- installer des pièges écologiques, le contenant avec les chenilles est ensuite brûlé ;
- en complément, éliminer les arbres infestés ou susceptibles de l'être et de les remplacer par d'autres essences (en forêt, ces travaux nécessitent l'accord de l'inspecteur des forêts).

Nouveau triage forestier

Le 19 juin 2025 à Oulens-sous-Echallens a eu lieu la création du nouveau triage forestier pour onze communes du district. Si le nom « Triage des Grands-Bois » reste inchangé, l'organisation, elle, évolue, en regroupant désormais les communes de l'ancien triage des Grands-Bois et celles du Groupement forestier Sépey-Momont.

Cette réorganisation fait suite au départ à la retraite de Harry Kleiner, garde forestier bien connu et très apprécié dans notre région. Son engagement, son professionnalisme et sa proximité avec les habitants ont marqué plusieurs générations. C'est dans cette transition que le Canton a proposé une révision de l'organisation forestière, en harmonie avec les frontières du district.

Le nouveau triage regroupe les communes suivantes : de l'ancien triage des Grands-Bois : Goumoëns, Échallens, Oulens-sous-Echallens, Saint-Barthélemy et Villars-le-Terroir et du Groupement forestier Sépey-Momont : Bettens, Bournens, Boussens, Daillens, Lussery-Villars et Penthelaz.

Cette union permet notamment l'engagement d'un garde forestier à 100 % en la personne de Mathieu Bichsel, originaire du village d'Assens, qui occupe désormais ce poste central pour l'entretien et la gestion des forêts.

L'assemblée constitutive a également permis d'élire les organes dirigeants du triage. Marc Dumartheray, municipal à Goumoëns et coordinateur du projet, a été nommé président du comité directeur. Il est entouré de Sylvain Constantin (Oulens-sous-Echallens), Éloïse Éperon (Villars-le-Terroir), Claude Herren (Daillens) et Daniel Rochat (Penthelaz).

Une commission de gestion a également été créée, avec les municipales Barbara Busigny (Daillens) et Laurence Larghi (Bettens), et Jean-François Pittet (Villars-le-Terroir) comme suppléant.

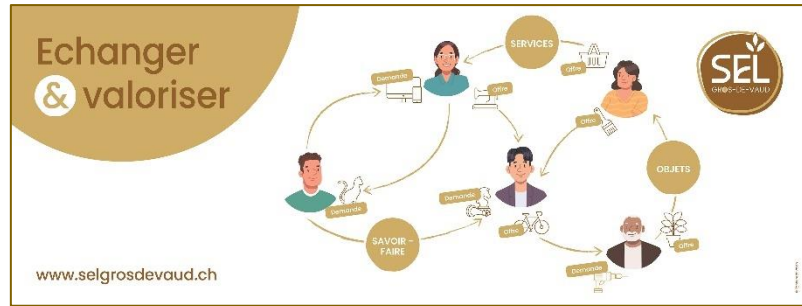
« **La constitution de ce nouveau triage est un acte fort en faveur d'une gestion forestière partagée, durable et solidaire. Nos forêts sont un bien commun précieux qu'il s'agit de gérer dans le respect de l'environnement, tout en restant économiquement viable et socialement bénéfique** », a souligné Marc Dumartheray.



Et si on parle ASSOCIATIONS

Une plateforme d'échange de services, de savoir-faire et de biens est à votre disposition

Le *SEL du Gros-de-Vaud* est une association qui réunit des habitants du Gros-de-Vaud et des alentours et qui désirent échanger des services, des savoir-faire ou des biens.



L'acronyme SEL signifie *système d'échange local*. Les utilisateurs accèdent de manière sécurisée à un site internet et peuvent consulter les annonces. Par exemple Marie donne volontiers un coup de main en couture et elle aurait aussi besoin d'aide pour configurer son nouveau téléphone. Pierre a un vélo inutilisé à la cave qu'il prêterait volontiers. Jeanne cherche une bouture de plante verte pour mettre de la vie dans son petit appartement. Chacun peut ajouter une offre ou une demande au tableau d'affichage.

Les personnes intéressées par une annonce prennent directement contact l'une avec l'autre et organisent l'échange. Certaines annonces sont gratuites tandis que d'autres sont valorisées sous la forme d'un montant en pépites, une monnaie virtuelle. En cas d'accord entre les parties, la transaction est enregistrée sur la plateforme : le compteur du fournisseur augmente du nombre de pépites fixé tandis que celui du client diminue de la même valeur. De cette manière chacun est encouragé à donner et à recevoir de manière équilibrée. A noter que les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique peuvent désigner un parrain qui enregistre leurs transactions sur la plateforme.

A l'heure actuelle les échanges sont possibles au sein du *SEL du Gros-de-Vaud* mais aussi avec les membres de quatre autres SELs romands réunis sur la plateforme *SELEnsemble.ch*. Une nouvelle plateforme sera prochainement accessible et permettra d'effectuer des échanges avec n'importe quel utilisateur, qu'il soit local, en Suisse ou à l'autre bout du monde. L'accès sera gratuit et ne nécessitera plus d'être membre d'un SEL. Elle pourra aussi être utilisée par d'autres organismes tels que trocs, ressourceries, *Repair Cafés*, groupes de quartier, de jeunes ou de seniors, organismes d'aide aux personnes défavorisées ou aux migrants, etc.

Recréer des liens sociaux, valoriser les compétences, sortir de l'isolement, réduire le gaspillage, gagner de la place et économiser des sous, c'est possible. Venez donc participer à cette formidable aventure humaine !

Pour en savoir plus, consultez le site www.selgrosdevaud.ch.



Notre mission : améliorer la qualité de vie des seniors à domicile tout en accompagnant leurs proches aidants. Chaque jour, de nombreuses personnes soutiennent un parent ou un proche fragilisé.

La **Fondation Pro-XY** intervient directement à domicile en proposant des services de relais, de conseil et d'accompagnement. Cette présence contribue à préserver l'équilibre du quotidien, permettant aux proches aidants de bénéficier de temps de répit tout en veillant au bien-être de leurs proches.

Action de proximité, flexible et humaine, elle s'inscrit dans une démarche de solidarité et de partage, favorisant des relations harmonieuses et une société plus responsable et inclusive.

Pour en savoir plus sur les prestations et comment bénéficier de ce soutien, prenez contact avec :

La Région Gros de Vaud - Noémie Saugy - ☎ 079 963 51 83 - ✉ grosdevaud@pro-xy.ch

Et rendez-vous sur le site internet de la Fondation Pro-XY : www.pro-xy.ch



INFO POLICE-POPULATION

Les fêtes de Noël devraient être une période de l'année agréable. Or, certaines conduites peuvent venir gâcher ces moments.

Comment prévenir les incendies liés aux bougies et décorations de Noël ?

Selon le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) et le Bureau de prévention des accidents (BPA), le risque d'incendie augmente grandement lors de la période de l'Avant.

- Il s'agit d'une période durant laquelle de nombreuses bougies et décorations lumineuses sont allumées. Elles augmentent alors significativement le risque d'incendies.
- La plupart de ces incendies sont causés par des imprudences évitables.



Quelles sont les bonnes pratiques pour utiliser des bougies en toute sécurité ?

- Assurez-vous d'éteindre toutes les bougies avant de quitter une pièce pour éviter qu'elles ne soient renversées par des enfants ou des animaux domestiques.
- Évitez de placer des bougies sur des couronnes de l'Avant ou des sapins de Noël aux branches sèches, lesquelles s'enflamment facilement.
- Optez pour des guirlandes lumineuses ou des bougies LED et faites attention avec les prises électriques pour éviter la surcharge.

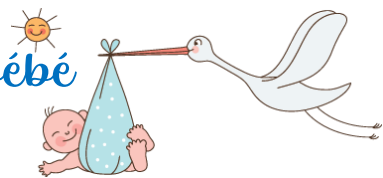
À quoi dois-je faire attention si je veux utiliser de la fausse neige en spray ?

- La fausse neige en aérosol peut contenir des substances explosives. Il faut donc l'utiliser loin des flammes et dans un espace bien ventilé.
- Respectez scrupuleusement les instructions d'utilisation du produit.

Toutes nos félicitations et bienvenue à ce nouveau bébé



26 septembre – Rafael / Parents : Lisiane et David De Luca



Auberge communale la Croix-Blanche : Fermé du 14 au 30 décembre inclus. Ouvert le 31 décembre. Afin de marquer la nouvelle année, **un bol de soupe et un verre seront offerts le 1^{er} janvier 2026 de 11h00 à 14h00.** On se réjouit de vous retrouver !

Promotions de Noël

«Il n'y a qu'en se jetant à l'eau que l'on peut réussir»

Offrez des moments de détente et de bonheur à la piscine de La Sarraz !

	Membres AIPCVA		Non membres	
	Promotion	Tarif 2026	Promotion	Tarif 2026
Abonnement piscine Adulte	120.00	130.00	130.00	140.00
Abonnement piscine Ado/AVS	80.00	90.00	90.00	100.00
Abonnement piscine Enfant	60.00	65.00	70.00	75.00

Commandes du 01.11.2025 au 10.12.2025, paiement au plus tard le 31.12.2025
Envoi garanti avant Noël pour toute commande payée avant le 11.12.2025



Commandes :
admin@piscinedelavenoge.ch ou www.piscinedelavenoge.ch